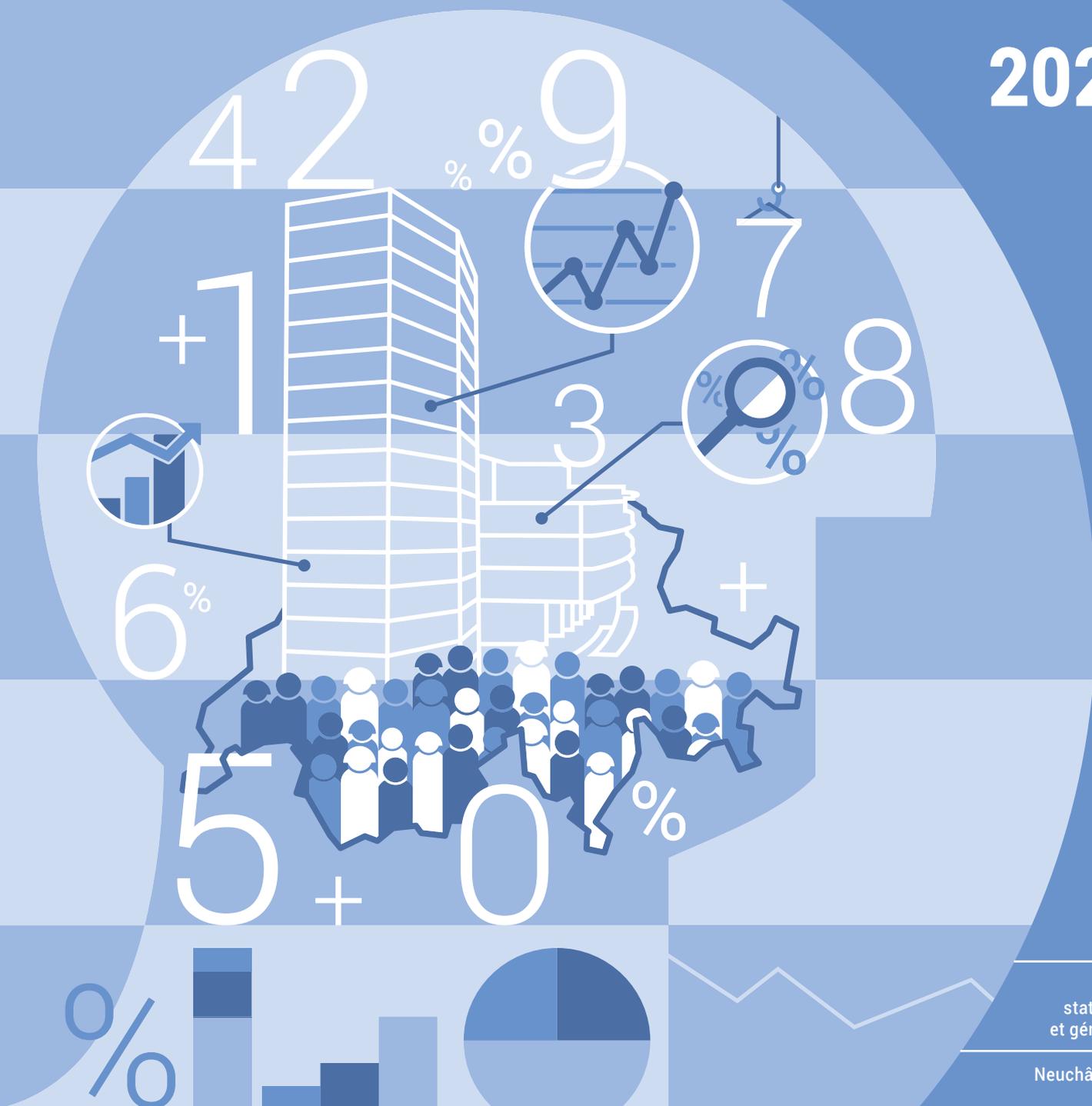


2020



00

Bases
statistiques
et généralités

Neuchâtel 2021

Rapport annuel 2020

Office fédéral de la statistique



RAPPORT ANNUEL 2020

Office fédéral de la statistique

Une année marquée par la pandémie de COVID-19



36%

salariés suisses
en télétravail
(2^e trimestre 2020)



-57,3%

de passagers
dans les trains
(2^e trimestre 2020)



54%

ont confiance
dans le système politique
(1^{er} semestre 2020)



ÉDITORIAL

Chère lectrice, cher lecteur,

L'année 2020 aura été une année inédite, le COVID-19 a provoqué une crise sanitaire dont la sévérité et la virulence ont plongé une grande partie de l'humanité dans une situation de confinement que personne n'aurait imaginée.

À l'OFOS comme ailleurs, nous avons toutes et tous constaté que le numérique jouait un rôle d'amortisseur essentiel de cette crise. Après quelques aménagements, nous avons adopté de nouvelles manières de travailler, basées pour l'essentiel sur du télétravail. Et réussi à poursuivre notre mission fondamentale en maintenant la haute qualité de nos prestations.

Cette année incertaine a aussi engendré une forte demande d'informations statistiques. Elles sont nécessaires pour guider l'action de l'État et ont suscité un vif intérêt de la population en quête d'une meilleure compréhension de ce qui se passait autour d'elle. La réalisation de nos enquêtes a parfois été un réel défi. L'essentiel est décrit dans les pages dédiées aux différents domaines stratégiques.

L'année 2020 marque aussi le début de la 51^e législature de l'Assemblée fédérale et du programme pluriannuel de la statistique fédérale 2020–2023. Ce programme qui définit les objectifs et les priorités de la statistique fédérale, approuvé par le Conseil fédéral, sert de base de planification de la statistique fédérale à long terme et d'outil de travail.

Nous avons aussi poursuivi nos réflexions structurelles et avons pris, d'entente avec le Secrétariat général du département fédéral de l'intérieur, un certain nombre de décisions qui se cristalliseront dès le début de l'année prochaine. Elles permettront à notre office de proposer une offre adaptée en réponse aux nouveaux mandats que nous a confiés le Conseil fédéral.

L'activité de notre office se répartira en trois tâches fondamentales. La première, qui est la tâche principale de l'OFOS, consistera à produire et diffuser des informations statistiques de qualité, en mettant l'accent sur l'utilisation multiple des données disponibles. La deuxième tâche concerne les données elles-mêmes, dont l'accès sera facilité. La troisième tâche analysera le potentiel des données en complétant les méthodes statistiques par des approches novatrices tirées de la science des données.

Ce rapport annuel 2020 se présente sous forme de webpublication. Ce nouveau format permet non seulement d'en flexibiliser le contenu, mais contribue aussi à améliorer l'accès mobile à l'information.

Bonne lecture!

Neuchâtel, avril 2021

Georges-Simon Ulrich
Directeur de l'Office fédéral de la statistique

LE CONSEIL DE DIRECTION



De gauche à droite:
Livio Lugano, vice-directeur; Urs Frei, chef de division; Georges-Simon Ulrich, directeur; Bertrand Loison, vice-directeur; Petra Keller Guelpin, cheffe de division; Marc Gindraux, vice-directeur; Markus Schwyb, vice-directeur; Marco D'Angelo, vice-directeur. (Manuela Lenk, vice-directrice, absente sur la photo, cf. photo suivante)

”

La statistique compte **pour vous.**

www.la-statistique-compte.ch

SOMMAIRE

RAPPORT ANNUEL 2020



LOFS ET LA STATISTIQUE PUBLIQUE

LOFS, centre de compétences de la statistique publique suisse

LIRE PLUS



STRATÉGIE DE LA STATISTIQUE FÉDÉRALE

Le PPA 2020–2023, instrument de pilotage de la statistique fédérale

LIRE PLUS



FAITS MARQUANTS 2020 SOUS L'ANGLE DU PROGRAMME
PLURIANNUEL

Les quatre objectifs thématiques du programme de législature 2020–2023

LIRE PLUS



RÉTROSPECTIVE

Une année marquée par la pandémie de COVID-19

LIRE PLUS



PERSPECTIVES POUR 2021

Les priorités et principaux développements 2021 à l'OFOS

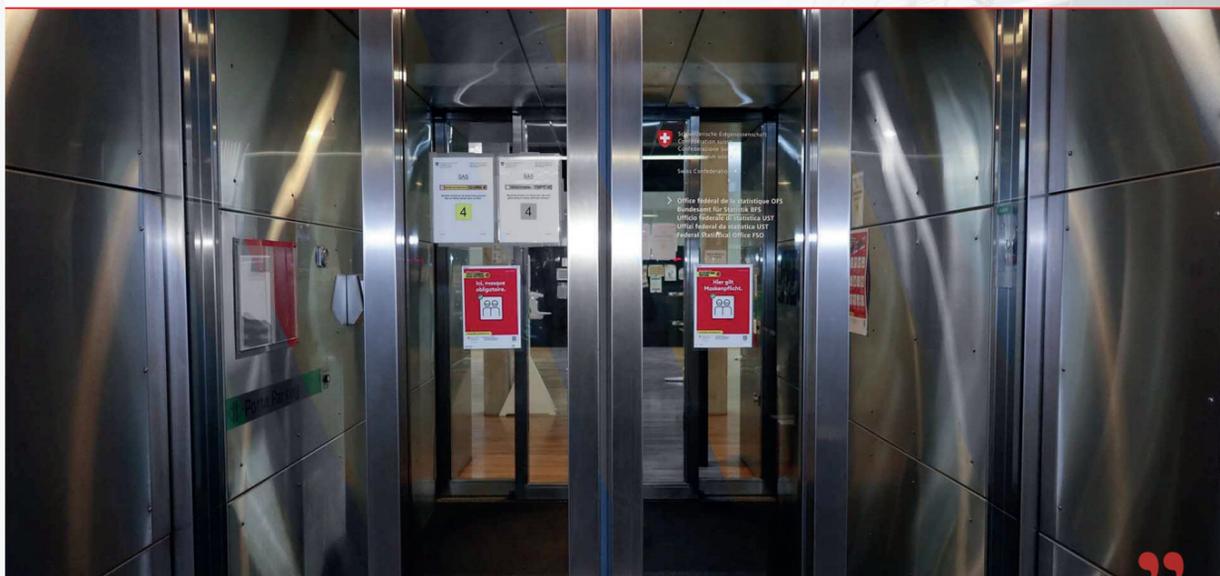
LIRE PLUS



VUE D'ENSEMBLE FINANCIÈRE

Commentaires concernant le compte de résultat

LIRE PLUS





HOME

LOFS ET LA STATISTIQUE PUBLIQUE

STRATÉGIE DE LA STATISTIQUE FÉDÉRALE

FAITS MARQUANTS 2020 SOUS L'ANGLE DU PROGRAMME PLURIANNUEL

RÉTROSPECTIVE +

PERSPECTIVES POUR 2021

VUE D'ENSEMBLE FINANCIÈRE

FR DE

Archive
Contact
Impressum



Twitter Facebook YouTube LinkedIn Email

Copyright © 2021 OFS

L'OFs ET LA STATISTIQUE PUBLIQUE

RAPPORT ANNUEL 2020

CHIFFRES CLÉS DE L'OFs

Au 31 décembre 2020, l'Office fédéral de la statistique comptait 716 emplois équivalents plein temps occupés par 850 collaboratrices et collaborateurs permanents ainsi que 43 personnes en formation (apprenti-e-s et stagiaires). Les femmes représentaient 51% du personnel et les francophones 57%. L'âge moyen d'un-e employé-e OFs était de 44 ans. Environ 72% du personnel permanent étaient titulaires d'un diplôme d'une haute école. Le budget annuel de l'office s'élevait à un peu plus de 180 millions de francs.



716

emplois équivalents plein temps



850

collaboratrices et collaborateurs permanents



43

personnes en formation (apprenti-e-s et stagiaires)



44 ans

Âge moyen d'un-e employé-e OFs



72%

Proportion des employé-e-s titulaires d'un diplôme d'une haute école



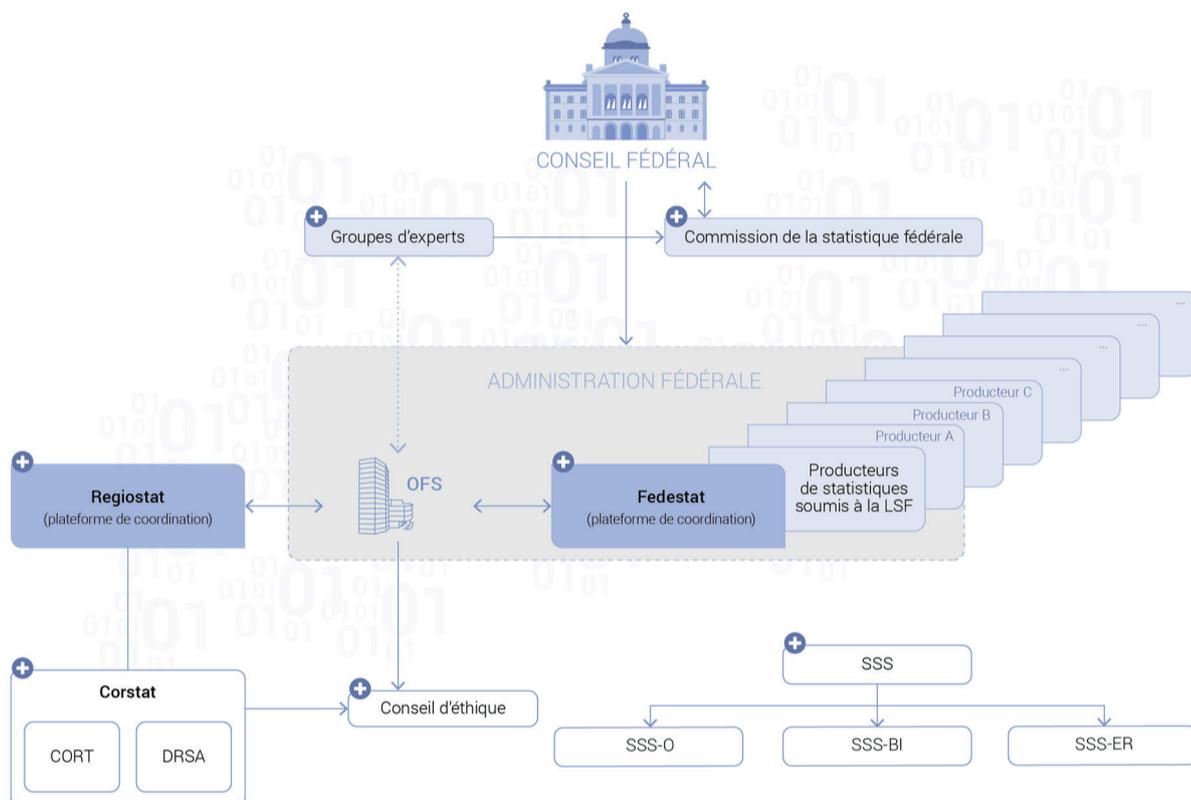
180

millions de francs, budget annuel

ORGANISATION

Le système de la statistique publique

Une quarantaine de services fédéraux et autres organes et institutions – comme la Banque nationale suisse BNS et l'Union suisse des paysans USP – sont soumis à la loi sur la statistique fédérale (LSF; RS 431.01), et produisent des informations statistiques importantes. La majorité des cantons et quelques grandes villes disposent en outre de leur propre service de statistiques régional. Étant donné la structure décentralisée de ce système, la coordination revêt une importance particulière. Cette coordination est assurée par l'OFs, en tant que centre de compétence de la statistique publique au niveau fédéral.

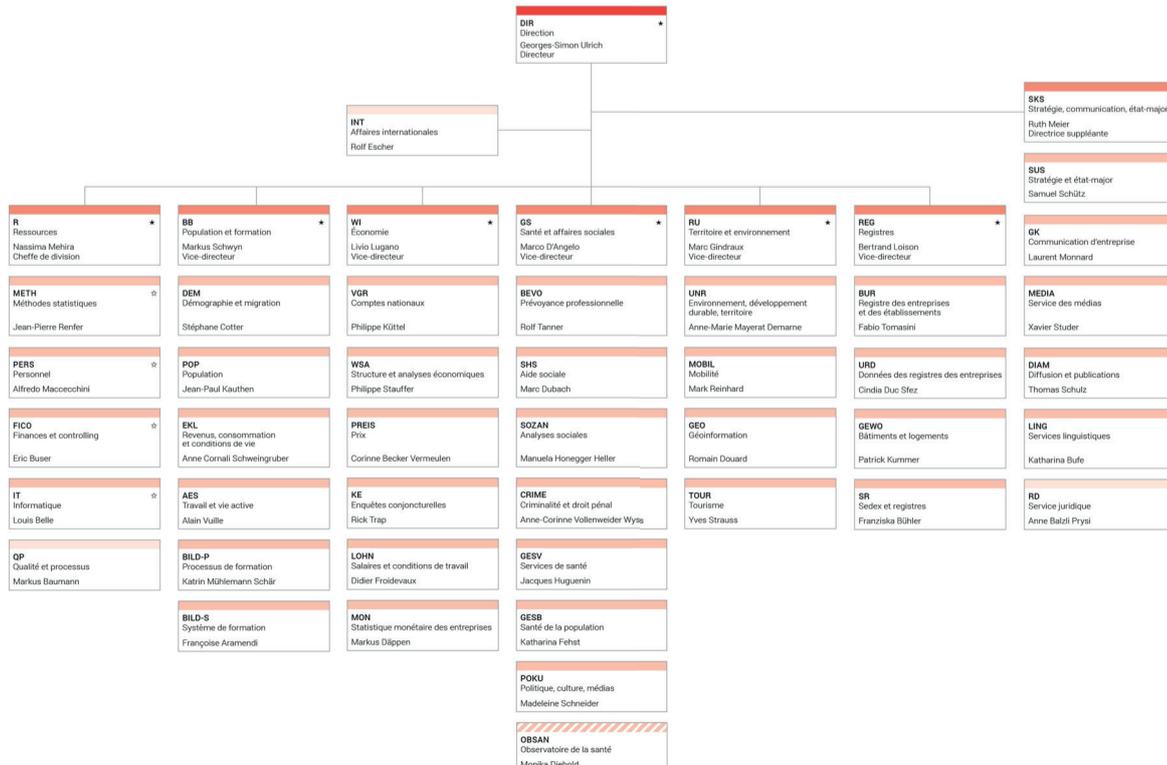


L'Office fédéral de la statistique OFs

L'adoption de la Constitution de 1848 marque le début de l'État fédéral moderne suscitant des besoins en statistiques au niveau national. La statistique devient alors une des tâches du Département fédéral de l'intérieur sous le Conseiller fédéral Stefano Francini qui réalise en 1850 le premier recensement fédéral de la population. En 1860 le Bureau fédéral de statistique (l'actuel Office fédéral de la statistique OFs) est fondé à Berne où il est implanté jusqu'en 1998. À partir de 1998, les unités de l'OFs, à l'époque réparties sur différents sites bernois, sont réunies sous un même toit à Neuchâtel.

Organigramme OFs

Valable dès 1^{er} juillet 2020





STRATÉGIE DE LA STATISTIQUE FÉDÉRALE RAPPORT ANNUEL 2020

La mise en œuvre du **programme pluriannuel de la statistique fédérale 2020–2023** (PPA), adopté par le Conseil fédéral le 29 janvier 2020, a été au centre du développement stratégique en 2020. Le PPA 2020–2023 mise sur l'utilisation ciblée des chances qu'offre la transformation numérique pour développer la production statistique ainsi que les informations et prestations qui en découlent. L'objectif premier consiste à parfaire le système de la statistique fédérale et ses processus de manière à axer encore plus efficacement les informations et prestations statistiques sur les besoins des utilisateurs.

Pour que les données de l'administration fédérale puissent être utilisées encore plus simplement et plus efficacement, l'OFS a commencé à établir un inventaire comportant une description précise des contenus de données au niveau fédéral (métadonnées). Cette base de connaissances permettra de faciliter la consultation des données. Les ménages privés et les entreprises n'auront ainsi à communiquer plus qu'une seule fois certaines indications aux autorités.

Afin de générer davantage de connaissances à partir de données déjà disponibles, l'OFS a commencé en 2020 à mettre en place un centre de compétences en science des données (DSCC). Le DSCC proposera des prestations dans le domaine de la science des données (*data science as a service*). Il mettra l'accent sur des processus visant à résoudre des problématiques complexes, non structurées et impliquant de nombreuses données par l'utilisation de méthodes, de techniques et de pratiques relevant de la science des données (p. ex. dans le domaine de l'apprentissage machine et de l'intelligence artificielle). Ces nouvelles prestations seront proposées à toute l'administration fédérale en collaboration avec les administrations cantonales et communales.

Outre ces deux nouveaux thèmes essentiels, l'OFS s'est concentré en 2020 sur sa mission fondamentale et a produit des informations statistiques fiables de qualité élevée. À l'ère numérique, cette tâche devient de plus en plus importante, comme la crise du coronavirus l'a clairement mis en lumière. À l'avenir également, les résultats statistiques serviront de base pour la formation de l'opinion publique et pour la prise de décisions politiques et économiques. Les informations statistiques montrent où en est la Suisse de manière impartiale et transparente, en se fondant sur les bonnes pratiques internationales; elles permettent en outre d'établir des comparaisons avec d'autres pays.

Le restaurant d'entreprise, adapté aux mesures de protection: restriction du nombre de chaises par table et code-barres permettant un traçage en cas de nécessité.
© Laurent Monnard / OFS





HOME

L'OFIS ET LA STATISTIQUE PUBLIQUE

STRATÉGIE DE LA STATISTIQUE FÉDÉRALE

FAITS MARQUANTS 2020 SOUS L'ANGLE DU PROGRAMME PLURIANNUEL

RÉTROSPECTIVE +

PERSPECTIVES POUR 2021

VUE D'ENSEMBLE FINANCIÈRE

FR DE

Archive

Contact

Impressum



Copyright © 2021 OFS

FAITS MARQUANTS 2020 SOUS L'ANGLE DU PROGRAMME PLURIANNUEL RAPPORT ANNUEL 2020

Le **programme pluriannuel de la statistique fédérale (PPA) 2020–2023** est le septième programme de ce type et porte sur les années 2020 à 2023. Il donne une vue d'ensemble de la statistique publique établie dans les principaux domaines thématiques pour la conduite de l'État, et il définit les objectifs et les thématiques centrales de l'activité statistique de la Confédération pour cette législature. Il sert de base de planification à long terme de la statistique fédérale et de programme de travail.

Quatre objectifs thématiques ont été définis pour le programme de législature 2020–2023:

Utilisation multiple des données: l'utilisation multiple des données est mise en œuvre dans le système de la statistique fédérale.

Utilisateurs satisfaits: l'offre d'informations et de prestations statistiques mise à disposition dans la durée est ajustée aux besoins des utilisateurs et elle satisfait aux exigences de la statistique publique.

Processus de production souples et compétences adéquates: la production des informations statistiques repose sur une utilisation optimisée des bases, des ressources et des méthodes disponibles.

Partenariats et réseau international: la collaboration étendue à d'autres partenaires internes et externes permet un développement efficace des compétences et des offres statistiques.



Septembre 2020: les cadres de l'OFIS participent masqués à leur séminaire dans les locaux de l'Université de Neuchâtel.
© Laurent Monnard / OFS

Si l'on considère les objectifs stratégiques, on peut constater qu'ils ont été atteints dans toutes les étapes importantes. Il en va de même pour les priorités définies dans les différents domaines thématiques:

- Population
- Éducation et sciences
- Santé
- Société
- Mobilité et transports
- Territoire, environnement et développement durable
- Social
- Économie et finances publiques
- Registres



HOME

L'OFPS ET LA STATISTIQUE PUBLIQUE

STRATÉGIE DE LA STATISTIQUE
FÉDÉRALE

FAITS MARQUANTS 2020 SOUS
L'ANGLE DU PROGRAMME
PLURIANNUEL

RÉTROSPECTIVE +

PERSPECTIVES POUR 2021

VUE D'ENSEMBLE FINANCIÈRE

FR DE

Archive

Contact

Impressum



Twitter Facebook YouTube LinkedIn Email

Copyright © 2021 OFS

POPULATION

C H I F F R E S C L É S



10 mios

La Suisse comptera
10 millions d'habitants en 2040,
si les hypothèses du scénario
A-00-2020 se vérifient



42,5 ans

Âge moyen
de la population en Suisse,
en 2019



36%

des salariés ont travaillé
au moins occasionnellement
à domicile au 2^e trimestre 2020



22%

A

Plurilinguisme
22% à la maison
et 38% au travail, en 2020

38%



SCÉNARIOS – UN REGARD VERS L'AVANT

La statistique se tourne généralement vers l'arrière. Les scénarios 2020–2050 publiés en juin 2020 envisagent le futur. Nous entrons dans l'avenir avec la nouvelle forme de relevé de l'enquête suisse sur la population active, qui sera réalisée en ligne dès 2021.

Depuis 1984, l'OFPS établit périodiquement des scénarios sur l'évolution de la population de la Suisse en collaboration avec d'autres services fédéraux. Les scénarios 2020–2050 publiés en mai 2020 constituent la huitième série des scénarios de la population. Les nouveaux scénarios sur l'évolution démographique reposent, comme toujours, sur des projections concernant l'évolution de la population active et le niveau de formation de la population. Les principaux résultats de ces nouveaux scénarios montrent que la population de la Suisse s'accroîtra ces 30 prochaines années, principalement en raison des mouvements migratoires, et qu'elle se concentrera de manière accrue dans les zones d'influence des grandes agglomérations de Zurich et de Genève. Le vieillissement de la population se poursuit et va fortement s'accroître entre 2020 et 2030.

Enquête suisse sur la population active (ESPA)

L'année 2020 marque la fin des préparatifs en vue de la modernisation de l'enquête suisse sur la population active (ESPA). Alors que l'ESPA était menée par téléphone depuis 1991, les participants seront dès janvier 2021 invités à répondre par internet (sur smartphone, tablette ou PC). La réalisation de l'interview par téléphone reste bien sûr possible selon les préférences de chacun. L'OFPS a également profité d'adapter le questionnaire aux nouvelles exigences d'Eurostat. Fort heureusement, le COVID-19 n'a pas eu de conséquences négatives sur la qualité de l'enquête. Afin de mieux suivre l'impact du COVID-19 sur le marché de l'emploi, des indicateurs d'ordinaire produits une fois par an l'ont été trimestriellement (heures de travail, travail à domicile, etc.).

Monitoring de la mortalité

Une production hebdomadaire de données statistiques sur les décès a été mise en place pour observer l'évolution de la pandémie de COVID-19. À partir des informations du registre INFOSTAR de l'état civil, des fichiers de données contenant le nombre de décès par groupes d'âge, sexes et cantons sont produits et publiés chaque semaine et envoyés à Eurostat. À partir de ces données, l'OFPS a installé un monitoring de la mortalité qui met en évidence les périodes de surmortalité.

L'OFPS a révisé la nomenclature suisse des professions (CH-ISCO) à la fin de l'année 2019. En 2020, les travaux ont porté sur la révision de la liste des intitulés de professions: d'une part l'intégration de nouvelles professions apparues depuis la dernière actualisation, d'autre part la production d'une liste réduite pour faciliter la recherche de la profession dans les enquêtes en ligne et téléphoniques. Une liste complète sera toutefois maintenue, car nécessaire à un codage optimal des professions indiquées de manière manuscrite par les répondants dans les questionnaires papier.

La nomenclature des professions et les listes des intitulés de professions sont disponibles sur le portail de l'OFPS. Ces métadonnées seront également prochainement proposées sur la nouvelle plateforme d'interopérabilité qui sera mise en place par l'OFPS en 2021. L'utilisation de métadonnées communes au sein de la statistique publique et au-delà s'en verra facilitée.



ÉDUCATION ET SCIENCES



C H I F F R E S C L É S

4,8% des élèves
de l'école obligatoire ont bénéficié
de mesures de pédagogie spécialisée
renforcées lors de l'année scolaire **2018/19**



2,6 mrds CHF
En **2019**, la Confédération
a dépensé 2,6 milliards
de francs pour la recherche



571 mios



571 millions de francs
de contributions fédérales
pour le financement axé
sur la personne dans la formation
professionnelle supérieure, en **2019**

Environ **119 000 personnes**
employées dans les institutions de formation
en **2018/2019**,
sans les hautes
écoles



DES BESOINS ÉDUCATIFS AUX DÉPENSES DE RECHERCHE

L'éventail thématique dans le domaine de l'éducation et des sciences est large, comme en témoignent deux publications parmi d'autres sorties en 2020: «Statistique de la pédagogie spécialisée: année scolaire 2018/2019» et «R-D: charges et personnel de la Confédération 2019».

Les enfants et les adolescents chez qui l'on constate que le développement est limité ou compromis et qu'ils ne pourront suivre l'enseignement qu'avec un soutien spécifique présentent des besoins éducatifs particuliers. En 2018/2019, sur les quelque 950 000 élèves de la scolarité obligatoire, 1,4% étaient inscrits dans une classe spéciale (classe d'introduction, classe pour élèves de langue étrangère ou autre classe spéciale) et 1,8% dans une classe des écoles spécialisées. La part des élèves de la scolarité obligatoire disposant d'une mesure de pédagogie spécialisée renforcée se montait à 4,8%, celle des élèves au bénéfice d'une adaptation de leur programme d'enseignement à 4,6%. Les cantons sont tenus d'encourager l'intégration d'enfants et d'adolescents handicapés dans l'école ordinaire par des enseignements adaptés, pour autant que cela soit possible et bénéfique à ces élèves. Les chiffres établis par l'OFS représentent des bases importantes pour la mise en œuvre de la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (Lhand) de 2002.

Ils montrent également que la Confédération a dépensé en 2019 près de 2,6 milliards de francs pour la réalisation et le soutien d'activités dans le domaine de la recherche et du développement. Par rapport à 2017, soit la dernière année d'observation, ce montant correspond à une hausse de 279 millions de francs ou de 12%.

Dans la formation professionnelle supérieure, les personnes suivant les cours de préparation aux examens fédéraux sont directement soutenues financièrement par la Confédération depuis 2018. En 2019, quelque 11 000 contributions ont été versées à ce titre. Elles étaient près de trois fois moins nombreuses en 2018 (4100 contributions). Le nombre accru de demandes de contributions et l'offre élargie de cours s'expliquent en premier lieu par l'introduction du nouveau modèle de financement.

Le programme Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) s'intéresse entre autres aux trajectoires de revenu après l'obtention d'un titre de formation. Une analyse approfondie a mis en lumière la possibilité de construire un nouveau revenu professionnel standardisé à partir des données administratives de la Centrale de compensation CdC et du relevé structurel RS. Sur cette base, un **rapport** détaillé verra le jour en mars 2021 dans le cadre des **statistiques expérimentales de l'OFS**. Il indiquera notamment que ce nouveau revenu calculé sur une base «effective» diffère conceptuellement de celui de l'Enquête structurelle sur les salaires (ESS). Ce nouveau revenu CdC/RS est un atout pour les analyses en sciences économiques et sociales par sa focalisation sur la situation de travail de l'employé.



SANTÉ



C H I F F R E S C L É S



44%
des personnes de plus de 80 ans
ont été prises en charge
dans des homes ou
par des services de soins
à domicile, en 2019



62%
des médecins âgés
de moins de 40 ans
travaillant en cabinet
étaient des femmes,
en 2018

1,8 mios



applications SwissCovid
actives, au 31.12.2020

1 979 000 personnes
présentant des maladies à risque
face au coronavirus, en 2017



CAPACITÉ D'ADAPTATION ET D'INNOVATION FACE À LA PANDÉMIE

Le COVID-19 a occupé une place centrale aussi dans les statistiques de la santé. Le suivi de la mortalité a été adapté aux nouvelles exigences. L'OFSP a également mis en place le suivi de l'application SwissCovid qui se base sur les données statistiques fournies par l'Office fédéral de la santé publique OFSP.

Services de santé

En 2020, les relevés de données dans le domaine des soins de santé ont été réalisés auprès des prestataires en tenant les délais fixés. Les statistiques établies sur cette base ont été consolidées, produites et publiées comme le prévoit la loi sur la statistique fédérale. Les données relevées pour l'exécution de la loi sur l'assurance-maladie ont été transmises aux organes compétents des assurances-maladie.

La crise sanitaire n'a pas eu de répercussions particulières dans la plupart des activités de production, mis à part de légers retards. Elle n'a eu une influence notable que sur le relevé des données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires 2018 (MAS). La durée du relevé devait initialement s'étendre jusqu'en avril 2020. Mais compte tenu de la pandémie, il a été décidé de réduire cette durée et de terminer le relevé en mars. Pour cette raison, la participation a été nettement plus faible qu'en 2019.

Les données du relevé montrent que 23 011 médecins étaient en activité en 2018. Les femmes représentaient 41% des médecins travaillant en cabinet médical dans leur ensemble et 62% des médecins de moins de 40 ans.

Le MAS 2019 a pu démarrer en novembre 2020 conformément au programme. Des questions supplémentaires ont été intégrées dans le questionnaire électronique (eQuestionnaire) pour pouvoir mettre en lumière la situation particulière de 2020 et ses répercussions sur les cabinets médicaux et les centres ambulatoires participant au relevé. Les données seront analysées au printemps 2021, avant la publication des résultats.

Santé de la population

Dans les statistiques sur la santé de la population, l'année 2020 a été presque intégralement placée sous le signe de la crise du coronavirus. Ainsi au printemps, le suivi de la mortalité, qui surveille la surmortalité, a été adapté aux besoins du moment. Outre les analyses hebdomadaires des 0 à 64 ans et des 65 ans et plus, on considère désormais aussi les décès selon les sept grandes régions et selon les cantons.

En vertu de l'ordonnance du 24 juin 2020 du système suisse de traçage de proximité pour le coronavirus SARS-CoV-2 (COVID-19), l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) met périodiquement à la disposition de l'OFSP les données actuelles disponibles sous forme entièrement anonymisée à des fins statistiques. Le suivi de l'application SwissCovid a été mis en place et développé sur cette base. L'OFSP publie depuis lors le nombre de téléchargements de l'application SwissCovid, le nombre d'applications actives, les jours écoulés entre le début des symptômes et l'attribution du code COVID, le nombre de codes saisis ainsi que le nombre de notifications reçues par l'infoline SwissCovid pour communiquer une éventuelle transmission suite à une alerte donnée par l'application. Les données sont actualisées les jours ouvrables.

Dans le domaine des classifications médicales – outre la production des publications standard «Classification suisse des opérations CHOP 2021» et «Classification des diagnostics CIM-10-GM 2020» – on a établi des règles de codage ainsi que plusieurs publications spéciales pour répondre aux instructions de l'OMS dans le domaine du codage des cas stationnaires pour infection suspectée ou confirmée au COVID-19.

Suite à la décision du Conseil fédéral de septembre 2019 relative au programme «Gestion nationale des données» (NaBD), le projet «Soins de santé stationnaires» a pu démarrer en janvier 2020. La phase d'initialisation s'est déroulée jusqu'à fin 2020. Ce projet qui s'étend sur plusieurs années vise à appliquer systématiquement le principe *once-only* pour des données provenant du secteur hospitalier de même que l'utilisation multiple des données par les institutions et organes de la statistique fédérale et de l'assurance-maladie prévus par la loi.



SOCIÉTÉ



C H I F F R E S C L É S

15,2 mrds de francs

de valeur ajoutée du secteur culturel,
en 2018



312 000

travailleurs culturels,
en 2019



19 669 infractions
dans le domaine
de la violence domestique,
en 2019



29 homicides

perpétrés suite
à des violences domestiques,
dont 14 femmes, en 2019



UN REGARD APPROFONDI SUR LA MIGRATION, LA CULTURE ET LA CRIMINALITÉ

La première édition du **Panorama de la société suisse** est consacrée aux thématiques de la migration, de l'intégration et de la participation. La statistique de l'économie culturelle, qui contient de vastes données sur l'importance économique de la culture, a été publiée pour la première fois. En matière de statistique de la criminalité, la période de semi-confinement du printemps 2020 sera analysée début 2021.

Panorama de la société suisse: Publication sur le thème «Migration – Intégration – Participation»

La nouvelle série de publications «Panorama de la société suisse» constitue un élément central du domaine thématique «Société». Elle vise à rendre accessibles à un public intéressé des résultats sur des thèmes sociopolitiques d'actualité et sur l'évolution de la société en Suisse. Elle représente la continuation du Rapport social établi jusqu'ici. Mais l'organisme responsable est nouveau: il s'agit d'une collaboration de l'Office fédéral de la statistique avec les universités de Neuchâtel et de Fribourg.

Dans **l'édition 2020**, des spécialistes issus du domaine universitaire et de la statistique publique analysent au fil de sept chapitres certains aspects de la migration, de l'intégration et de la participation. L'ouvrage présente surtout, mais pas exclusivement, des recherches portant sur l'immigration professionnelle en provenance de pays de l'UE/AELE.

Il ressort de la publication que des différences considérables sont observées au sein de la population immigrée pour ce qui est du niveau de formation, de la situation professionnelle, de l'âge, du statut migratoire et du pays d'origine. Il apparaît en outre que si l'intégration sur le marché du travail est rapide, sa réussite n'est pas totale et que le revenu et la fortune des ménages issus de la migration sont inférieurs à ceux des ménages non issus de la migration. De plus, une grande partie des personnes immigrées quittent la Suisse par la suite.

Économie culturelle et pratiques culturelles

Dans le cadre de la nouvelle **statistique de l'économie culturelle**, de vastes données ont été publiées sur l'importance économique de la culture, sur le nombre d'entreprises culturelles et sur les travailleurs culturels. La valeur ajoutée du secteur culturel atteignait 15,2 milliards de francs en 2018 ou 2,1% du PIB. Le secteur culturel en Suisse comptait 63 639 entreprises au total. Ainsi, environ une entreprise sur dix appartenait à ce secteur. On dénombrait en Suisse plus de 300 000 travailleurs culturels au sens large. On entend par là toutes les personnes qui travaillent dans le secteur culturel, quelle que soit leur profession, ainsi que les personnes qui exercent une profession culturelle en dehors du secteur culturel. Les travailleurs culturels constituent une catégorie de personnes bien formées. On relève parmi eux une forte représentation féminine et un nombre élevé d'indépendants par rapport à l'économie totale.

Les derniers résultats de l'enquête réalisée tous les cinq ans sur les pratiques culturelles mettent en lumière la grande importance qu'accordait la population à la culture peu avant la crise du coronavirus. Plus de 70% des personnes interrogées ont visité en 2019 au moins un musée ou un monument ou assisté à un concert, et deux tiers de la population pratiquait des activités culturelles en amateur.

Violence domestique

En 2019, la police a enregistré 19 669 infractions dans le domaine de la violence domestique, ce qui se traduit par une augmentation de 6,2% (+1 147 infractions) par rapport à l'année précédente. Les voies de fait (32%), les menaces (22%), les injures (19%) et les lésions corporelles simples (10%) représentent 84% de toutes ces infractions (2018: 82%). Depuis 2009, ces valeurs sont restées relativement stables.

En 2019, la police a enregistré 11 058 personnes lésées. Le nombre de personnes lésées est un peu plus élevé (+3,7%) par rapport à 2018 (10 653 personnes lésées).

La moitié des infractions enregistrées par la police dans le domaine domestique en 2019 s'est produite dans une relation de couple et 28% dans une relation d'ex-couple. La part des femmes en pourcentage de personnes lésées dans une relation de couple et d'ex-couple est de 76% respectivement 79%. Les répartitions dans le couple ainsi que dans l'ex-couple sont relativement constantes depuis 2009.

En 2019, 29 homicides perpétrés ont été enregistrés suite à des violences domestiques (27 en 2018) sur un total de 46 homicides. Cela représente une proportion légèrement inférieure au deux tiers. Parmi ces 29 homicides, 14 femmes ont succombé des suites de violences conjugales. En d'autres termes, une femme décède dans le cadre d'une relation de couple toutes les 4 semaines.

Une **analyse** spéciale basée sur la date des infractions commises enregistrées par la police, notamment de violence domestique, et relative à la période de semi-confinement du printemps 2020 sera publiée en mars 2021.

Projet de modernisation

Au sein de la section Criminalité, la première étape du dernier projet de modernisation de l'exécution des peines a été achevée. En résulte une nouvelle application de saisie des données et des simplifications concernant la production statistique.

Mars 2021 correspondra à la première publication des résultats de la criminalité numérique, dans le cadre de la statistique policière de la criminalité (SPC) dont la méthodologie et le concept de diffusion ont été approuvés par tous les acteurs concernés. Ce même mois, une analyse spéciale sur la date des infractions de violence domestique enregistrées par la police pendant la période du semi-confinement de 2020 lié au COVID-19 sera publiée.



MOBILITÉ ET TRANSPORTS



C H I F F R E S C L É S

-98%



baisse du nombre
de passagers
dans l'aviation civile
au 2^e trimestre 2020
par rapport
à l'année précédente

-57,3%



baisse du nombre
de passagers dans
les trains au
2^e trimestre 2020
par rapport à l'année
précédente

-23,7%



baisse des immatriculations
de nouvelles voitures
de tourisme en 2020,
en comparaison avec 2019



Le réseau
des routes suisses
s'étendait sur
83 274 kilomètres en 2020



LA MOBILITÉ EN 2020, OU QUAND LA LIBERTÉ DE SE DÉPLACER EST FORTEMENT RÉDUITE

La crise du COVID-19 a rapidement mis la mobilité des personnes sous les projecteurs. En limitant notamment les déplacements et les contacts, les autorités souhaitent endiguer voire réduire la propagation du coronavirus. En conséquence, la mobilité des personnes s'est vue entravée de gré ou de force tout au long de l'année.

L'année 2020 devait être celle des grandes enquêtes sur le transport de personnes. La conduite de deux enquêtes majeures était au programme: celle du microrecensement mobilité et transport et celle du transport de personnes transalpin et transfrontalier. Elles servent de base fondamentale pour la politique et la planification des transports et l'OFS a rapidement été confronté à un dilemme: au vu de la limitation de la liberté de mobilité individuelle, l'opportunité de collecter des données qui ne refléteraient pas la volonté de la population a été discutée. S'en est suivi le report de ces enquêtes en 2021. Une décision judicieuse, en témoignent les chiffres des transports publics par exemple, ou le nombre de véhicules nouvellement immatriculés.

La situation s'est avérée différente pour le transport de marchandises qui a été peu, voire pas du tout, entravé: les travaux en cours se sont poursuivis et les différentes statistiques ont pu être conduites dans un contexte difficile. Les travaux de développement ont progressé. Ainsi, la statistique sur le transport combiné de marchandises a pu être réalisée; elle sera publiée pour la première fois début 2021.



TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



C H I F F R E S C L É S



>50% de la population voyait un grand danger dans la perte de biodiversité, l'utilisation de pesticides et les changements climatiques, en 2019



50% des indicateurs de développement durable

montraient en 2020 des progrès en direction des objectifs de l'Agenda 2030



2% des subventions versées par l'administration publique étaient liées à l'environnement, en 2019



100% des géodonnées de l'OFS sont en libre accès depuis octobre 2020 (OGD)



L'ENVIRONNEMENT, UNE PRÉOCCUPATION CROISSANTE AU SEIN DE LA POPULATION

L'OFS révisé et développe les méthodes permettant de fournir des informations statistiques fiables et pertinentes pour alimenter les débats publics et améliorer les prises de décision en lien avec l'environnement ou le territoire. Il propose également des informations visuelles et synthétiques facilitant la compréhension de notions complexes comme le développement durable.

La 3^e enquête «Qualité de l'environnement et comportements environnementaux» montre que 84% de la population jugeait en 2019 la qualité de l'environnement en Suisse très bonne ou plutôt bonne, alors que cette part s'élevait encore à 92% en 2015 et 2011.

Le développement de la comptabilité environnementale se poursuit. Ainsi la statistique publique fournit une première contribution à la mesure de l'économie circulaire grâce à l'extension des comptes des flux de matières aux flux de récupération des déchets. Depuis 2000, le taux de circularité matérielle a constamment augmenté pour se situer à 13% environ en 2018. Un compte sur les subventions et autres transferts liés à l'environnement a été développé. Les premières estimations indiquent que ces derniers ont plus que doublé, passant de 1 à 2,5 milliards de francs à prix courants entre 2008 et 2019. Enfin, des travaux de longue haleine ont été initiés en vue du développement d'une comptabilité des écosystèmes.

La nouvelle visualisation interactive du **système d'indicateurs MONET 2030** permet de saisir d'un coup d'œil l'état d'avancement de la Suisse vers les objectifs de développement durable. La mosaïque n'est pas uniforme: si près de la moitié des carreaux-indicateurs témoignent de progrès, d'autres révèlent des reculs.

Les 52 indicateurs dédiés au suivi des objectifs fixés par le Conseil fédéral dans le programme de la législature 2019 à 2023 ont été publiés. Ils fournissent également les informations nécessaires à l'élaboration de l'analyse de la situation publiée dans les rapports de gestion du Conseil fédéral.

La révision des niveaux géographiques non institutionnels s'est achevée avec la publication des **zones urbaines fonctionnelles** calculées selon la définition européenne. La Suisse comprend dix de ces zones. Ces niveaux géographiques sont à disposition de tous, depuis la représentation cartographique jusqu'aux fichiers lisibles par machines.

La révision de la méthode de la statistique de la superficie s'est poursuivie en 2020. L'intégration des méthodes d'intelligence artificielle appliquées à l'imagerie aérienne permettra d'automatiser partiellement le relevé. Les premiers tests s'annoncent prometteurs. Cette nouvelle méthodologie sera utilisée dès mi-2021, en phase avec l'initialisation du cinquième relevé de la statistique de la superficie.

Le projet ADELE a pour objectif de permettre une automatisation partielle du relevé de la statistique suisse de la superficie. Plusieurs types d'algorithmes issus de l'intelligence artificielle sont mis en œuvre pour analyser les images aériennes et les combiner avec des données provenant de sources très diverses: données satellitaires, mensuration officielle, données d'altitude, modèle topographique du paysage, etc. Les premiers résultats sur la détection de changement et la classification de la couverture et de l'occupation du sol sont encourageants et permettront d'accélérer les processus de relevé. La gestion de la qualité reste cependant un défi et l'intégration de l'intelligence artificielle dans la production statistique implique un effort important dans l'adaptation des processus et du système qualité, ainsi que dans la formation des collaboratrices et des collaborateurs de l'OFS.



SOCIAL



C H I F F R E S C L É S

54%
part des personnes ayant une grande
ou très grande confiance
dans le système politique pendant
le semi-confinement, 1^{er} semestre 2020



8,7% de la population

vivait dans un ménage
ayant eu des arriérés d'impôts
dans les 12 derniers mois, en 2019



25,7%

Les dépenses pour les prestations sociales en Suisse
représentaient 25,7% du produit intérieur brut, en 2018



271 400 personnes
en Suisse ont reçu au moins
une prestation de l'aide sociale
économique, en 2019



INNOVATIONS ET PRISE DE TEMPÉRATURE DE L'ÉTAT D'ESPRIT DE LA POPULATION

La crise du COVID-19 a engendré au printemps 2020 de très fortes restrictions économiques et sociales qui ont changé les conditions de vie de la population suisse. L'OFS a rapidement introduit de nouvelles méthodes pour proposer des informations de dernière actualité.

L'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) a permis de mesurer les répercussions de la pandémie sur les conditions de vie dans notre pays. Selon l'évaluation expérimentale, la confiance dans le système politique a fortement augmenté au cours de la première moitié de l'année, au contraire du sentiment de sécurité de l'emploi. En revanche, la pandémie n'a eu durant cette période aucune influence sur la satisfaction de sa propre vie et les relations personnelles, sur le sentiment de bonheur ou sur l'état de santé autoévalué.

Modernisation de la statistique de l'aide sociale

En dépit d'un contexte général difficile, des étapes importantes de la modernisation de la statistique de l'aide sociale (SAS) ont pu être franchies en 2020. Une variante de solution a été élaborée en coordination étroite avec les parties prenantes. Un grand nombre de spécialistes, de services sociaux et d'autres services ont été sollicités et interrogés. La variante de solution prévoit un relevé de données mensuelles avec un catalogue de variables réduit. Elle permet de réduire la charge des services de relevé, d'améliorer la qualité et d'intensifier les analyses. Cette variante raccourcit également le laps de temps qui s'écoule entre la collecte et la publication des données. La statistique modernisée sera introduite en 2025 et les premiers résultats seront publiés au cours du premier semestre 2026.

Nouvelle statistique et innovations

La statistique Parcours types dans le social (SHIVALV) a été récemment introduite à l'OFS. Elle fournit des informations sur les bénéficiaires de trois systèmes de prestations sociales: assurance-chômage (AC), aide sociale et assurance-invalidité (AI). Autre innovation: la méthode expérimentale pour inclure la fortune dans la mesure de la pauvreté a été lancée et publiée comme statistique expérimentale: la statistique de la pauvreté devrait à l'avenir être complétée par un indicateur qui repose sur l'ensemble des moyens financiers des ménages (revenu et fortune).

En étroite collaboration avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), une banque de données a été créée en 2019 déjà pour analyser la situation économique des personnes en âge de travailler et celles ayant atteint l'âge de la retraite. Elle apparie des données fiscales de onze cantons (AG, BE, BL, BS, GE, LU, NE, NW, SG, TI, VS) avec des données de l'OFS, de la Centrale de compensation (CdC) et du Secrétariat d'État à l'économie (SECO). La banque de données a été mise sur pied pour des projets de recherche de l'OFAS, mais elle peut aussi être utilisée par des tiers pour des projets de recherche. Elle suscite un vif intérêt. Un relevé national des données fiscales cantonales a été mis sur les rails dans le cadre du programme de gestion nationale des données. Le Conseil fédéral a pris connaissance à fin novembre d'une étude de faisabilité s'y rapportant. Il a chargé l'OFS et l'Administration fédérale des contributions (AFO) de définir, en étroite collaboration avec les cantons, les mesures nécessaires au relevé des données fiscales cantonales et de les mettre en œuvre d'ici à fin 2023. Par ailleurs, le Conseil fédéral a confirmé que les données requises collectées par la Confédération seront mises à la disposition de l'OFS sans restriction à des fins statistiques, comme le prévoit la loi sur la statistique fédérale (LSF; RS 431.01).



ÉCONOMIE ET FINANCES PUBLIQUES

C H I F F R E S C L É S

2250 mrds fr.

chiffre d'affaires total
des groupes d'entreprises
multinationaux en Suisse,
en 2018



-38%

chiffres d'affaires
du commerce de détail
pour les produits non alimentaires,
en avril 2020



79 500

le nombre moyen
de places vacantes
en Suisse, en 2019



727 mrds fr.

PIB à prix courants, en 2019



INFORMATIONS STATISTIQUES ÉCONOMIQUES EN TEMPS DE CRISE – DONNÉES DEMANDÉES

En 2020, les statistiques conjoncturelles et structurelles notamment ont fait face à un défi soudain et hors du commun. La pandémie a eu de grosses répercussions sur la société et l'économie. Le comportement des consommateurs et des entreprises a été fortement influencé. Comme toujours et en particulier dans ces circonstances difficiles, l'OFS a proposé des informations statistiques fiables et de qualité au grand public, aux décideurs et aux médias. Une grande partie du mérite revient aux milieux interrogés, qui ont transmis leurs données à l'OFS malgré la charge supplémentaire occasionnée.

Les mesures prises par le Conseil fédéral et dans les cantons ainsi que les limitations qu'elles impliquaient pour les entreprises ont eu des répercussions variables sur les différentes enquêtes. La fermeture de certaines branches mais aussi les restrictions aux voyages ont fortement modifié la vie économique. Lors de la publication des résultats, les incidences ont toujours été signalées de manière transparente. La pandémie a clairement montré qu'en temps de crise il est plus que jamais nécessaire de disposer d'informations supplémentaires, plus détaillées et actuelles.

Malgré cette année difficile, il a été possible d'achever d'importantes révisions et de produire de nouveaux résultats et informations statistiques.

Révision des Comptes nationaux (CN2020)

De la révision des Comptes nationaux a émergé une représentation structurelle actualisée de l'économie suisse. De nouvelles méthodes de calcul et des données sources nouvelles ou révisées ont apporté d'importantes améliorations en termes de couverture et de cohérence. Cette révision a également été l'occasion de passer en revue l'ensemble des méthodes et de corriger d'éventuelles incohérences. Enfin, en mettant à disposition de nouvelles variables, elle a permis de lever des dérogations au programme de transmission de données de l'accord bilatéral statistique avec l'Union européenne.

Révision des statistiques des prix

Révisé tous les cinq ans, le panier-type de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) a été actualisé en 2020. Pour différents indices de prix, on a intensifié les enquêtes en ligne et l'utilisation de données sous forme électronique et on a eu recours à de nouvelles données administratives. L'indice des prix à la production a été étendu à d'autres secteurs de services, alors que les applications en ligne et la calculatrice du renchérissement ont été remaniées. Le court-métrage «Statistique des prix en bref» diffusé en novembre montre pourquoi les indices de prix sont importants non seulement pour les milieux économiques et politiques, mais aussi pour l'ensemble de la société.

Indice officiel des prix de l'immobilier résidentiel

L'indice des prix de l'immobilier résidentiel et ses premiers résultats ont été présentés lors de la conférence de presse du 26 novembre 2020. Début 2021, l'indice des prix de l'immobilier résidentiel passera en phase de production ordinaire. Cette étape marquera ainsi la fin d'un projet de longue haleine, amorcé en mars 2011 par la motion Landolt (11021) «Recensement statistique des prix de l'immobilier» du Conseil national.

Statistique des groupes d'entreprises (STAGRE)

En plus des variables déjà disponibles (nombre de groupes, d'entreprises et d'emplois, importations et exportations de marchandises), l'OFS a publié pour la première fois les chiffres d'affaires des unités faisant partie de groupes d'entreprises. Cette étape représente une nouvelle extension de l'offre d'informations pour des analyses économiques, notamment sur le thème de l'intégration de la Suisse dans l'économie mondiale. Ces informations supplémentaires ont été produites en combinant les résultats d'enquêtes avec des données administratives.

Projet Statistiques des salaires dans le programme de la gestion nationale des données

Le domaine thématique Salaires a été examiné quant à l'instauration du principe *once-only*. Le rapport remis au Conseil fédéral a montré que les multiples informations administratives actuellement disponibles sur les salaires ne satisfont pas aux exigences minimales d'une statistique des salaires. C'est pourquoi on ne peut renoncer pour l'instant à un relevé direct des données. À court terme, le système existant de relevé des données salariales sera optimisé pour alléger encore plus la charge administrative des entreprises.



CHRONOLOGIE DU PROJET «SERVICE NATIONAL DES ADRESSES»

fin 2020
remise du rapport sur les résultats
et décision sur la marche à suivre



début 2022
adoption du message



2022 et 2023
débat parlementaire
concernant la loi
sur le service
des adresses



fin 2023
clôture du projet



SERVICE NATIONAL DES ADRESSES POUR LES POUVOIRS PUBLICS

En décembre 2020, le Conseil fédéral a pris connaissance des résultats de la consultation relative à la loi sur le service des adresses et défini la suite des opérations. L'OFPS a été chargé d'examiner diverses remarques et demandes formulées lors de la consultation d'ici à mi-2021 et d'élaborer ensuite le message relatif à cette nouvelle loi.

La loi sur le service des adresses vise à créer la base qui permettra à l'OFPS de proposer un service national des adresses (SNA). Ce service sera accessible aux communes, aux cantons et à l'administration fédérale ainsi qu'aux tiers habilités qui pourront ainsi consulter, pour accomplir leurs tâches légales, les adresses de domicile actuelles et antérieures des habitants de la Suisse. Le but est de simplifier les processus administratifs liés à la recherche d'adresses et de gagner en efficacité dans l'accomplissement des tâches publiques.

La procédure de consultation concernant la loi fédérale sur le système national de consultation des adresses des personnes physiques (loi sur le service des adresses, LSAdr) a été ouverte le 16 août 2019 et a duré jusqu'au 22 novembre 2019. En 2020, l'OFPS a organisé des entretiens complémentaires sur le projet et élaboré le rapport de résultats de la consultation. La mise en place d'un service national des adresses pour l'accomplissement de tâches administratives est largement approuvée. Le 11 décembre 2020, le Conseil fédéral a pris connaissance des résultats de la consultation et défini la suite des opérations.

Divers souhaits exprimés lors de la consultation doivent être examinés avec les cantons et les communes et pris en compte dans le message. L'OFPS a été chargé de procéder aux clarifications nécessaires d'ici à mi-2021 avant de passer à l'élaboration du message. La remise du rapport d'examen et la clôture de la consultation des offices sur le message sont des objectifs de l'office pour l'année 2021. Le message doit être adopté par le Conseil fédéral début 2022. Le feu vert à la réalisation du service dépend des délibérations au Parlement et il est attendu en 2022-2023 selon la planification actuelle. Le projet devrait s'achever à fin 2023.

Le projet «Service national des adresses» est un élément du plan d'action «Stratégie Suisse numérique» et fait partie des mesures de mise en œuvre de la stratégie «Cyberadministration suisse».

Dans le cadre de la réorganisation de l'OFPS, le domaine Registres sera intégré depuis le 1^{er} janvier 2021 au domaine Interopérabilité et registres.

HOME

L'OFST ET LA STATISTIQUE PUBLIQUE

STRATÉGIE DE LA STATISTIQUE
FÉDÉRALE

FAITS MARQUANTS 2020 SOUS
L'ANGLE DU PROGRAMME
PLURIANNUEL

RÉTROSPECTIVE +

PERSPECTIVES POUR 2021

VUE D'ENSEMBLE FINANCIÈRE

FR DE

Archive

Contact

Impressum



Twitter Facebook YouTube LinkedIn Email

Copyright © 2021 OFS

SERVICES D'OUTPUT

C H I F F R E S C L É S

18 millions
de pages vues sur les sites de l'OFST,
en 2020



10,8 millions
de téléchargements
d'objets d'information, en 2020



367
infographies,
en 2020



127
communiqués de presse,
en 2020



L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 PROVOQUE UNE FORTE DEMANDE DE STATISTIQUES

La pandémie a eu d'importantes répercussions sur l'OFST qui a mis en ligne une page spéciale regroupant les différentes informations disponibles pour cerner les effets du COVID-19. Outre les statistiques sur l'application SwissCovid, l'OFST a produit quelque 488 paquets d'informations conformément à son mandat.

Globalement, malgré l'impact de la crise du COVID-19 sur la société et les entreprises, l'OFST a pu compter sur leur soutien pour produire ses informations statistiques. Au total, 20 581 objets ont été mis à disposition du public, contre 19 790 en 2019. L'OFST a notamment produit 367 infographies en complément des 8322 cartes et graphiques pour communiquer de manière accessible sur sa production statistique. Un total de 330 publications, toutes langues confondues, a été diffusé.

La crise du COVID-19 est à l'origine de nouveaux records établis sur internet et les réseaux sociaux. Toutes langues confondues, la page sur les causes de décès a été consultée plus de 720 000 fois. Quelque 5 millions de téléchargements sont aussi liés à l'épidémie. Enfin, c'est un tweet (version allemande) sur les codes de la SwissCovid qui a suscité le plus d'intérêt sur les médias sociaux, c'est-à-dire 87 000 impressions.

Médias sociaux et «Road to Bern»

L'OFST a diffusé plus de 3400 publications sur les médias sociaux pour toucher tous ses publics, contre 1000 en 2019. En plus des canaux traditionnels (téléphone et internet), l'office a interagi près de 2000 fois sur les réseaux sociaux. Des publications et graphiques interactifs ont mis en valeur les chiffres les plus importants, notamment en lien avec le COVID-19. En une année, le nombre d'abonnés Twitter est passé de 8900 à 14 500, pour 3,8 millions d'impressions. Parallèlement, pour préparer la venue en Suisse du Forum Mondial sur les Données des Nations Unies repoussé en 2021 en raison du COVID-19, le microsite «Road to Bern» a été mis en ligne. En plus des multiples événements qui y sont communiqués, une série de 72 vidéos (toutes langues confondues) présentant les 17 Objectifs de développements durables (ODD) a été produite, totalisant environ 18 000 vues sur les médias sociaux et de nombreuses interactions.

Rencontres avec la presse

L'OFST informe la population principalement par le biais des médias, un canal essentiel. Lors d'une rencontre début février à Neuchâtel, l'ensemble de la direction de l'office a présenté les grands thèmes du programme pluriannuel PPA 2020-2023 et ses innovations. En novembre, l'OFST a organisé sa première conférence de presse virtuelle, visionnée quelque 500 fois. Jusqu'à 95 personnes ont suivi simultanément cet événement.

Sur toute l'année, quelque 130 communiqués de presse déclinés en quatre langues et 380 NewsMails nouvellement enrichis de graphiques et d'illustrations, en trois langues, ont été adressés aux abonnés. Ces communications ont notamment contribué à l'accès aux différents sites internet de l'office pour un total de près de 17 millions de pages vues, contre 15 en 2019. Tous sites confondus, 18 millions de pages ont été consultées.

Communication interne

En raison de la pandémie et de la recommandation de télétravail, la grande majorité du personnel OFST a travaillé depuis la maison. C'est pourquoi la communication interne a été intensifiée, que ce soit via mail ou via des infos intranet. Il a aussi fallu innover. Par exemple, la traditionnelle Assemblée de cadres a été remplacée par une vidéo de la direction.

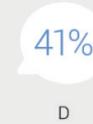
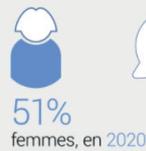
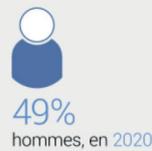
Les données ouvertes (Open Data) à l'honneur

Rattaché à l'OFST depuis 2019, le secrétariat de l'Open Government Data (OGD) a renforcé sa visibilité. Il coordonne la mise en œuvre de la stratégie OGD Suisse 2019-2023 en étroite collaboration avec le Département fédéral de l'intérieur DFI et propose depuis 2020 un NewsMail sur ses activités. Quelque 500 personnes sont désormais abonnées à ce nouveau service.



FONCTIONS SUPPORT

P E R S O N N E L D E L ' O F S



600 titulaires
d'un diplôme d'une haute école,
en 2020



43 jeunes en formation,
en 2020



SOUTIEN DE LA DIVISION RESSOURCES DURANT LA CRISE DU COVID-19 À L'OFFICE

La division Ressources est responsable des activités de support à l'OFS. Elle comprend les sections Méthodes statistiques, Personnel, Finances et controlling, Informatique et Qualité et processus. Elle a pour tâche centrale d'assurer le fonctionnement efficace de l'office en veillant au respect des prescriptions de l'administration fédérale

La section Méthodes statistiques (METH) a fait face à la crise COVID-19. Dès la première vague, la «App Taskforce» a impliqué toutes les divisions. Le rôle de METH était de superviser la qualité de la production statistique dans cette situation inédite. Des réunions ont eu lieu presque quotidiennement pendant plusieurs semaines pour faire avancer des projets liés au COVID-19, comme l'application SwissCovid, le monitoring de la mortalité ou encore la gestion commune avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) de plus d'une centaine de demandes et propositions émanant de toute la Suisse.

La situation liée à la pandémie a eu des effets sur les processus d'acquisition avec l'introduction de la signature digitale et de flux de travail sous forme électronique, pour garantir le traitement des achats de manière fluide malgré la distance imposée par le télétravail. Dans le domaine des finances, les délais ont tous été tenus sans exception et des analyses complémentaires ont été produites en relation avec les effets de la crise.

De nombreuses mesures de protection pour le personnel, telles que l'affichage des recommandations de l'OFSP, la sensibilisation aux mesures d'hygiène, la limitation du nombre de personnes dans les espaces clos, la mise à disposition de distributeurs de gel hydroalcoolique, l'organisation de rondes de nettoyages particulières ont été mises en place dans un plan d'action COVID-19.

Les services informatiques ont relevé les défis du COVID-19, grâce à une infrastructure de base complète pour le travail à distance et un dispositif cohérent en termes de logiciels et de processus de support. Les activités de gestion des cycles de vie des systèmes et de projet ont été assurées, de même que l'exploitation des applications pour une production statistique stable et performante.

Le projet «GENOVA OFS» portant sur la migration de la gestion électronique des affaires (GEVER) sur Acta Nova a pu être achevé avec succès en automne 2020 dans le délai prévu. Toutes les formations ont été dispensées en ligne pour raison de pandémie et la possibilité de viser et de signer les documents et les étapes d'une affaire sous forme électronique s'est avérée précieuse pendant la période de télétravail.

La section du personnel a rapidement intégré les mesures de protection nécessaires, en réalisant par exemple les premiers entretiens de recrutement par Skype. Les deuxièmes entretiens ont eu lieu dans des salles de séance surdimensionnées et tous les participants portaient des masques.

Le télétravail a aussi entraîné la numérisation des affaires concernant le personnel. Comme supérieurs et collaborateurs étaient rarement dans les bâtiments de l'OFS, le processus de signature manuscrite s'en est trouvé ralenti. Le passage aux signatures électroniques a permis d'accélérer cette opération.



RÉTROSPECTIVE RAPPORT ANNUEL 2020

SUISSE

L'OFS poursuit son processus de transformation

La transformation de l'OFS en un véritable office des données s'est poursuivie en 2020 et d'importants projets d'innovation ont pu être développés.

Centre de compétences en science des données (DSCC)

La science des données gagne en importance, notamment dans l'administration publique. Elle englobe les calculs dits «intelligents» (algorithmes) avec lesquels certaines tâches complexes peuvent être automatisées. La Confédération peut dès lors accomplir ses tâches de manière plus efficace.

Le 13 mai 2020, le Conseil fédéral a décidé de créer un centre national de compétences en science des données, rattaché à l'Office fédéral de la statistique. Centre de compétence de la statistique publique en Suisse, l'OFS a une longue expérience dans le traitement de questions complexes et de gros volumes de données. Il dispose en plus de son propre service de méthodologie.

Dès 2021, le nouveau centre soutiendra l'administration fédérale pour la mise en œuvre de projets dans le domaine de la science des données. Il devra favoriser le transfert de connaissances au sein de la Confédération et encourager les échanges avec les milieux scientifiques, les instituts de recherche et les organismes chargés de l'application pratique. Le centre de compétences contribuera en particulier à produire des informations transparentes dans le respect de la protection des données.

Gestion nationale des données (NaDB)

En 2019 déjà, le Conseil fédéral avait chargé l'OFS de faire avancer l'utilisation multiple des données et d'alléger ainsi la charge administrative des personnes et des entreprises. Cette décision a été confortée le 25 novembre 2020 lorsque le Conseil fédéral a pris connaissance de quatre rapports mettant en évidence le progrès du programme «gestion nationale des données» (NaDB). En outre, le Conseil fédéral a confié d'autres étapes pour instaurer l'utilisation multiple des données.

Open Government Data (OGD) ou données publiques ouvertes

La stratégie de la Suisse «Open Government Data» pour les années 2019 à 2023 a été approuvée par le Conseil fédéral le 30 novembre 2018. Son but est de mettre à disposition gratuitement des données publiques actuelles et fiables et gérées par les administrations dans le cadre de l'accomplissement de leurs tâches, et de les proposer dans des formats ouverts et lisibles par machine. L'OFS a été chargé de mettre en œuvre la stratégie et d'examiner comment inscrire les données publiques ouvertes dans la loi. En 2020, la proposition a été élaborée d'intégrer la base légale requise dans la loi fédérale sur l'utilisation des moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités (LMETA). Le Conseil fédéral a ouvert la consultation sur cette loi fédérale le 11 décembre 2020.

Service national des adresses

Il n'existe actuellement aucun service national permettant aux autorités suisses de rechercher le domicile ou l'adresse des habitants au-delà des frontières cantonales ou de mettre à jour les adresses existantes. L'OFS élabore en conséquence une loi fédérale sur le système national de consultation des adresses des personnes physiques (loi sur le service national des adresses, LSAdr). Cette loi vise à créer la base qui permettra à la Confédération de créer un service national des adresses. Le Conseil fédéral a pris connaissance, le 11 décembre 2020, des résultats de la consultation relative à la loi sur le service national des adresses.

Le conseil de direction lors du tournage de la vidéo remplaçant l'assemblée du personnel.
© Laurent Monnard / OFS





RÉTROSPECTIVE RAPPORT ANNUEL 2020

LA STATISTIQUE SUISSE AU NIVEAU INTERNATIONAL

Une année contrastée en raison de la pandémie

La crise du COVID-19 a bien évidemment eu des conséquences notables sur la coopération internationale et représenté une priorité pour la production de statistiques comparables au niveau mondial. Ainsi, toutes les organisations internationales ont mis en place des pages Internet dédiées au COVID-19 afin de diffuser des informations sanitaires, économiques ou sociétales. De nombreuses conférences ou rencontres ont dû être annulées ou reportées en 2021. Après une période d'ajustement, les visioconférences sont devenues la règle. Expérience faite, elles ne remplacent pas les rencontres physiques et ne permettent pas d'entretenir les relations personnelles et informelles indispensables au bon déroulement de la coopération. Malgré tout, les activités se sont poursuivies et plusieurs objectifs importants ont été atteints.



ONU

Réélection à la Commission de la statistique

Le 14 septembre, la Suisse a été réélue comme membre de la Commission statistique des Nations Unies. La Commission est composée de vingt-quatre pays membres des Nations Unies. Elle est l'organe décisionnel le plus élevé pour les activités statistiques internationales et est chargée de fixer des normes statistiques, de développer des concepts et des méthodes, et d'assurer leur mise en œuvre au niveau national et international.

Le mandat dure quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2021. Sa qualité de membre permet à la Suisse de s'impliquer davantage dans les discussions au sein de la Commission. En outre, représenté par le directeur de l'OFES, notre pays peut devenir membre du Bureau. Ce dernier élit notamment le président de la Commission.

Participation à la Commission statistique

La 51^e session de la Commission de statistique de l'ONU s'est réunie du 3 au 6 mars 2020 au quartier général des Nations Unies à New York. Les participants ont abordé plus de 24 sujets, tels que la révision des indicateurs du développement durable, le rôle des intendants des données, les règles éthiques à appliquer dans la production de statistiques publiques, la Journée mondiale de la statistique (qui s'est tenue le 20 octobre 2020), le recensement global et les travaux sur les statistiques des réfugiés. En marge de cette session, la Suisse a organisé deux manifestations: financement des statistiques, statistiques ventilées par sexe et événement destiné à mettre en réseau les représentants des Nations Unies avec les chefs statisticiens.

Forum mondial virtuel des Nations Unies sur les données

Le troisième Forum mondial des Nations Unies sur les données aurait dû avoir lieu à Berne du 18 au 21 octobre 2020. En raison de la crise sanitaire, il s'est tenu sous une version virtuelle. Pendant trois jours, quelque 10 000 participants provenant de 180 pays se sont rassemblés en ligne pour partager leurs connaissances et échanger dans plus de 70 sessions. Le programme était axé sur le thème «Data and Pandemics». La communauté mondiale des données s'est engagée à intensifier les travaux dans ce domaine. Autres thèmes abordés: le financement de la statistique, la numérisation et la mesure du développement durable.

Le forum virtuel a été ouvert par la secrétaire générale suppléante de l'ONU Amina Mohammed et le conseiller fédéral Alain Berset.

La réalisation physique et effective du troisième Forum mondial des Nations Unies sur les données est prévue à Berne du 3 au 6 octobre 2021. Le programme sera communiqué vraisemblablement avant l'été et les inscriptions seront ouvertes simultanément.



Affaires européennes

COVID-19, lignes directrices méthodologiques pour les statisticiens

Dans le contexte perturbé lié à la crise sanitaire du COVID-19, les autorités statistiques nationales du Système statistique européen (SSE) et Eurostat ont rapidement élaboré des lignes directrices communes pour faire face de manière coordonnée au niveau européen aux défis méthodologiques. Comment assurer la continuité, mais aussi la qualité et la comparabilité des statistiques européennes afin de renseigner en temps utile sur la situation économique, sociale et environnementale de l'UE et de ses États membres, ainsi que des pays de l'AELE et donc de la Suisse? Ces lignes directrices méthodologiques concernent notamment les statistiques conjoncturelles, les indices des prix à la consommation harmonisés et l'indice des prix des logements, les comptes nationaux trimestriels, les statistiques de la balance des paiements, certaines statistiques sociales (statistiques sur les forces de travail, statistiques sur le revenu et les conditions de vie), les statistiques sur le coût de la main-d'œuvre, et les statistiques sur le tourisme.

COVID-19, tableau de bord statistique pour l'Europe

Au cours du second semestre 2020, la présidence allemande du Conseil de l'UE a développé, avec Eurostat, une proposition pour un **ESS Recovery Dashboard for Europe**. Après examen par l'ensemble des partenaires du Système statistique européen (SSE), dont la Suisse, et moyennant quelques ajustements pour parvenir à un consensus, ce tableau de bord est diffusé mensuellement depuis la mi-décembre 2020. Il inclut une vingtaine d'indicateurs mensuels et trimestriels pour l'UE dans son ensemble et pour les pays du Système statistique européen (SSE), dont la Suisse. Dans le contexte de la crise déclenchée par le COVID-19, cette initiative vise à mettre rapidement à disposition des utilisateurs des indicateurs économiques et sociaux de qualité, comparables et présentant une vue d'ensemble structurée de la situation. Le tableau de bord renseigne dans les domaines suivants: économie et prix, industrie, commerce de détail, services, tourisme et transport, commerce international, marché du travail, santé.

Révision de la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE)

En 2019, l'UE a lancé un processus de révision de sa nomenclature statistique des activités économiques (NACE) sur la base, notamment, d'une vaste consultation des milieux statistiques et non statistiques intéressés. La NACE est un élément d'infrastructure servant à la production d'un grand nombre de statistiques officielles, en Suisse également. La version de la NACE actuellement utilisée dans l'UE et par la Suisse remonte en effet à 2006 et ne correspond plus à la réalité économique actuelle. Le classement de nouvelles activités économiques se complique, par exemple celles en lien avec la digitalisation de l'économie, la globalisation, le développement durable, le e-commerce, l'économie circulaire, et l'économie collaborative.

En 2020, l'OFES a participé à l'élaboration d'une nouvelle version de la NACE au sein du Système statistique européen (SSE), et également au sein de l'ONU dans la révision de la nomenclature correspondante au niveau mondial (ISIC). La comparabilité internationale des statistiques officielles requiert en effet une bonne coordination des travaux de révision dans les différentes enceintes et un bon alignement des nomenclatures NACE et ISIC révisées.

Les visioconférences sont devenues la règle.
© Laurent Monnard / OFS



Nouveaux règlements-cadres statistiques

En 2018 et 2019, l'UE a adopté de nouveaux règlements-cadres statistiques dans les domaines des entreprises, des personnes et des ménages, ainsi que des exploitations agricoles. En 2020, le Système statistique européen (SSE) a élaboré la législation d'exécution les concernant, avec la participation de la Suisse. Les domaines statistiques concernés par les nouveaux règlements-cadres sont mentionnés à l'annexe A de l'accord bilatéral statistique avec l'UE. La Suisse doit à présent examiner si elle entend reprendre la nouvelle réglementation européenne, le cas échéant avec quelles adaptations et/ou dérogations. En 2020, les travaux de l'OFES ont apporté de bons résultats dans les domaines des personnes et des ménages, ainsi que des exploitations agricoles. Ils doivent être poursuivis dans le domaine particulièrement complexe des entreprises. À terme, l'annexe A de l'accord bilatéral statistique avec l'UE, négociée avec la Commission européenne (Eurostat) et approuvée par le Conseil fédéral, sera révisée.

Préparation de la prochaine série de revues par les pairs

Périodiquement, le Système statistique européen (SSE) réalise des revues par les pairs pour évaluer l'application, par Eurostat et les Systèmes statistiques nationaux partenaires (dont celui de la Suisse), des principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Les conditions sont-elles réunies pour assurer la haute qualité des statistiques européennes? Au besoin, les pairs formulent des recommandations d'amélioration; Eurostat et le comité du Système statistique européen (SSE) suivent leur mise en œuvre au cours des prochaines années. La dernière série de revues par les pairs remontée à 2013-2015, avec participation de la Suisse. La prochaine – la troisième – aura lieu sur la période 2021-2023, et la Suisse y sera à nouveau associée. En 2020, l'OFES a participé aux travaux du Système statistique européen (SSE) sur la méthodologie commune détaillée pour cette troisième série. Il est prévu que le Système statistique suisse se soumette à cet examen durant le premier semestre 2023.

Accès aux données du secteur privé à des fins statistiques

Le Système statistique européen (SSE) cherche constamment à produire mieux – c'est-à-dire plus rapidement et sans charge supplémentaire pour les répondants – les statistiques européennes existantes ou nouvelles. Plusieurs pistes sont explorées simultanément au niveau européen et en Suisse, comme le développement de l'accès aux données administratives ou l'utilisation de nouvelles méthodes de production statistique permettant par exemple l'exploitation de données massives. L'accès aux données du secteur privé à des fins statistiques est d'actualité et revêt une importance stratégique pour le Système statistique européen (SSE). Il a été au cœur d'intenses discussions en 2020 au niveau européen, qui ont dépassé le cadre du Système statistique européen (SSE), en particulier pour faire face aux défis posés par le COVID-19. Ces discussions portent sur des initiatives tant législatives que non législatives. Lorsque cela est possible et utile, l'OFES s'associe aux initiatives du Système statistique européen (SSE). L'initiative la plus avancée concerne la production des statistiques sur le tourisme par échange de données provenant de plateformes collaboratives privées.

Cours ESTP «Development and use of indicator systems for evidence-based decision making in the context of SDG monitoring and other areas» (mise au point et utilisation de systèmes d'indicateurs pour prendre des décisions fondées sur des données probantes dans le cadre du monitoring des ODD et dans d'autres domaines)

Du 16 au 20 novembre 2020, l'OFES a donné un cours ESTP en ligne sur les indicateurs.

Ce cours s'inscrit dans le sillage du mémorandum de Lisbonne adopté en septembre 2015 par le Comité du système statistique européen (Comité SSE). Le mémorandum de Lisbonne souligne tout d'abord l'importance croissante des indicateurs dans la prise de décisions. Il constate ensuite qu'une collaboration active est nécessaire entre les offices statistiques et les parties prenantes. Enfin, il appelle la communauté statistique à développer des terminologies communes et à assurer la formation des statisticiens dans le domaine des indicateurs et des systèmes d'indicateurs.

Seize participants issus de huit pays européens, de la Commission européenne et de Chine étaient inscrits. Onze participants venaient de pays membres du SSE et trois d'Albanie, du Monténégro ou de Turquie.

Le programme, qui devait se dérouler initialement sur place pendant trois jours, s'est transformé en cinq séances de deux heures en ligne. Chaque séance comportait deux présentations et un exercice en groupe portant sur un des cinq sujets suivants:

1. Délimiter le contexte
2. Liste d'indicateurs en fonction du cadre
3. Le grand bazar
4. Évaluer les indicateurs
5. Communiquer à l'aide d'indicateurs

Donner ce cours en ligne pour la première fois a constitué le principal défi pour les organisateurs. Ils ont utilisé une plateforme d'apprentissage, de sorte que le cours a pu comprendre aussi bien des séances plénières que des exercices «en classe», qui favorisent la participation. Malgré son format virtuel, le cours a rencontré un vif succès auprès de tous les participants, qui lui ont donné la note de 4,88 points sur 5. Les échanges informels sont cependant restés très limités. S'il est vrai que le recours à la communication virtuelle devient très populaire, force est de se demander s'il mérite d'être privilégié après la pandémie.



RÉTROSPECTIVE RAPPORT ANNUEL 2020

GESTION DE LA SANTÉ EN ENTREPRISE (GSE)

Le groupe GSE – une équipe pandémie au service de l'OFS

Depuis l'apparition des premiers cas de COVID-19 en Suisse, soit à fin février 2020, le groupe de pilotage de la Gestion de la santé en entreprise GSE a observé en continu l'évolution de la situation. Il a informé et orienté le conseil de direction et adressé les demandes urgentes du personnel vers les services compétents.

Composé des membres permanents du groupe de Gestion de la santé en entreprise (le chef de la division Santé et affaires sociales GS, la responsable de la gestion de la santé, le chef de la section du Personnel, le responsable du Service sécurité et bâtiment et un représentant de la commission du personnel de l'OFS), le groupe GSE a été complété au début de la crise par un représentant supplémentaire de la direction, une spécialiste de la section Santé et le chef de la section Communication d'entreprise.

Entre la première rencontre extraordinaire du groupe GSE élargi le 28 février et la dernière le 15 décembre, une cinquantaine de séances ad hoc COVID-19 (dont trente-trois par visioconférence) ont eu lieu.

Durant cette année 2020, la gestion de la santé au travail a pris une importance inattendue et a fait l'objet d'une communication interne importante. Le groupe GSE a soutenu le conseil de direction dans la rédaction du plan de protection OFS (juin et septembre) et des vingt-trois courriels qu'il a adressés aux collaborateurs et collaboratrices de l'office.

Les membres du groupe élargi ont été très concernés par le défi que constituait la mise en perspective des attentes du personnel OFS au regard des exigences du Conseil fédéral; ils ont fait face ensemble à cette nouvelle situation exigeante.

En télétravail aussi, l'OFS a continué de fonctionner et de délivrer des informations statistiques fiables à l'attention des autorités et de la population. En temps de crise particulièrement, un office statistique joue pleinement son rôle de phare pour la démocratie.

Une année marquée par la pandémie de COVID-19





PERSPECTIVES POUR 2021 RAPPORT ANNUEL 2020



Le couloir menant au restaurant d'entreprise de l'OFST avec les mesures d'hygiène recommandées par l'OFSP.
© Carole Greppin / OFS

PRIORITÉS ET DÉVELOPPEMENTS PRIORITAIRES 2021 À L'OFST

01

Le Conseil fédéral a pris connaissance du rapport sur le développement de l'utilisation commune des nomenclatures dans le cadre d'une plateforme d'interopérabilité pour la nomenclature des professions.

02

Les statistiques sur l'égalité entre femmes et hommes sont présentées de manière plus claire. Un rapport sur la question est élaboré en réponse au **postulat Marti (19.4132)**.

03

Le suivi de l'application SwissCovid et le monitoring de la mortalité sont développés conformément aux besoins des parties prenantes.

04

Les résultats du quatrième cycle de la statistique de la superficie sont publiés.

05

Les indicateurs pour le monitoring de la stratégie de développement durable 2020–2023 du Conseil fédéral sont publiés et intégrés dans MONET 2030.

06

Pour améliorer l'état des données, un relevé de données auprès des registres fiscaux cantonaux est introduit.

07

Les résultats définitifs 2020 et les résultats mensuels 2021 des statistiques de l'hôtellerie sont publiés.

08

Les mesures décidées par le Conseil fédéral sur l'administration commune des données de base de la Confédération sont mises en œuvre dans le cadre des données de base des entreprises.

09

Le message concernant la loi sur le service des adresses est élaboré.

10

Le Centre de compétences en sciences des données est opérationnel.

11

Les priorités pour la poursuite de la stratégie «Open Government Data» dès 2024 sont définies.

12

Le Forum mondial des Nations unies sur les données a lieu à Berne du 3 au 6 octobre 2021.

HOME

LOFS ET LA STATISTIQUE PUBLIQUE

STRATÉGIE DE LA STATISTIQUE
FÉDÉRALE

FAITS MARQUANTS 2020 SOUS
L'ANGLE DU PROGRAMME
PLURIANNUEL

RÉTROSPECTIVE +

PERSPECTIVES POUR 2021

VUE D'ENSEMBLE FINANCIÈRE

FR DE

Archive

Contact

Impressum



Copyright © 2021 OFS

VUE D'ENSEMBLE FINANCIÈRE

RAPPORT ANNUEL 2020

COMMENTAIRES CONCERNANT LE COMPTE DE RÉSULTAT

De manière générale, les comptes 2020 présentent un résultat proche du budget. Les charges de personnel ont été supérieures de 4,4 millions de francs et s'expliquent par la création de nouveaux postes liés aux projets tels que la gestion nationale des données (NaDB), l'Open Government Data (OGD) et la révision de l'annexe A, une augmentation des contributions aux assurances sociales, l'adaptation de l'organisation structurelle, des ressources supplémentaires liées à la situation sanitaire (codification, monitoring de l'application SwissCovid, etc.), et d'autres charges de personnel.

Cette augmentation a intégralement été compensée par une diminution des charges de conseil, de charges de biens et services et des charges d'exploitation, principalement due aux décalages dans le temps de certaines activités causés par le contexte lié au COVID-19 (enquêtes sur la mobilité, UN World Data Forum, etc.), alors que les coûts informatiques sont restés en ligne avec le budget.

Enfin, une économie sur les charges de transfert (-0,4 millions) provient d'une contribution à Eurostat inférieure aux attentes.

Par rapport aux années précédentes, l'OFS a donc entièrement utilisé son budget, ce qui illustre l'absorption continue de nouvelles tâches sans l'obtention de moyens supplémentaires.

Compte de financement

En milliers de francs	C		B*		C - Δ B20 - C20	
	2019	2020	2020	2020	Valeur abs.	%
OFS	169'591	182'193	182'570	182'570	377	0,2
Charges/dépenses	177'033	190'161	189'806	189'806	-375	-0,2
Charges de fonctionnement (enveloppe budgétaire)	171'517	184'111	184'101	184'101	-10	0,0
dont personnel	110'650	111'511	115'893	115'893	4'382	3,9
dont informatique	27'944	34'862	34'830	34'830	-32	-0,1
dont conseil et recherches sur mandat	2'828	4'021	3'726	3'726	-296	-7,4
Charges de transfert	5'516	6'070	5'705	5'705	-365	-6,0
Revenus et recettes d'investissement	-7'442	-7'968	-7'236	-7'236	752	9,4
Revenus de fonctionnement (enveloppe budgétaire)	-7'442	-7'968	-7'236	-7'236	752	9,4

* Budget y.c. suppléments et sessions

HOME

LOFS ET LA STATISTIQUE PUBLIQUE

STRATÉGIE DE LA STATISTIQUE
FÉDÉRALE

FAITS MARQUANTS 2020 SOUS
L'ANGLE DU PROGRAMME
PLURIANNUEL

RÉTROSPECTIVE +

PERSPECTIVES POUR 2021

VUE D'ENSEMBLE FINANCIÈRE

FR DE

Archive

Contact

Impressum



Copyright © 2021 OFS

ARCHIVE



Rapport annuel 2019

Office fédéral de la statistique



Rapport annuel 2018

Office fédéral de la statistique



Rapport annuel 2017

Office fédéral de la statistique



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

HOME

LOFS ET LA STATISTIQUE PUBLIQUE

STRATÉGIE DE LA STATISTIQUE
FÉDÉRALE

FAITS MARQUANTS 2020 SOUS
L'ANGLE DU PROGRAMME
PLURIANNUEL

RÉTROSPECTIVE +

PERSPECTIVES POUR 2021

VUE D'ENSEMBLE FINANCIÈRE

FR DE

Archive

Contact

Impressum



CONTACT

Office fédéral de la statistique

Espace de l'Europe 10
CH-2010 Neuchâtel

Téléphone: 058 463 60 11

E-mail: info@bfs.admin.ch

Site web: www.bfs.admin.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

[HOME](#)

[L'OFS ET LA STATISTIQUE PUBLIQUE](#)

[STRATÉGIE DE LA STATISTIQUE
FÉDÉRALE](#)

[FAITS MARQUANTS 2020 SOUS
L'ANGLE DU PROGRAMME
PLURIANNUEL](#)

[RÉTROSPECTIVE +](#)

[PERSPECTIVES POUR 2021](#)

[VUE D'ENSEMBLE FINANCIÈRE](#)

[FR](#) [DE](#)

[Archive](#)

[Contact](#)

[Impressum](#)



IMPRESSUM

Éditeur

Office fédéral de la statistique

Espace de l'Europe 10
CH-2010 Neuchâtel

Images

- © Carole Greppin
- © Sebastian Magnani
- © Laurent Monnard
- © Urs Wyss Photography

Numéro OFS: 1237-2000

© OFS, Neuchâtel 2021 – La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée

[Droits d'usage](#)